



# Agriculture et agroalimentaire : Choisir l'avenir

Présenté à

**la Commission sur l'avenir  
de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois**

**par**

La Table de Concertation sur la Faim  
et le Développement social de l'Outaouais inc.

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

e-mail : [tablefaim\\_out@globetrotter.net](mailto:tablefaim_out@globetrotter.net) site: [www.petite-nation.qc.ca/faim](http://www.petite-nation.qc.ca/faim)

page 1 sur 15

## Table des matières :

? Table des matières et bases de notre réflexion.....	2
? Présentation de la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais.....	3
? L'évolution du concept de sécurité alimentaire.....	4
? Définition de la sécurité alimentaire .....	6
? Préambule et fil conducteur .....	7
? Les facettes de l'alimentation.....	8
? Conclusion .....	15

## Bases de notre réflexion

Les membres de la Table voient 4 grandes orientations en lien horizontal avec toutes les facettes de l'alimentation et devant régir le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec.

- o Le droit pour tous à une alimentation de qualité,
- o La dimension sociale de la sécurité alimentaire des personnes,
- o Les prix au consommateur,
- o Le respect de l'environnement.

Le monde agricole et agroalimentaire est en évolution. Alors que d'un côté, les grandes entreprises travaillent à se tailler une place enviable au pays ou à l'extérieur, on assiste à un retour aux sources parmi la population. Les gens sont de plus en plus préoccupés par leur qualité de vie, leur santé, l'environnement. La population a été sensibilisée au côté sanitaire de la sécurité alimentaire et les gens veulent plus que jamais savoir ce qu'ils mangent et d'où cela vient. L'importance des rapports humains avec la nourriture refait surface. C'est un facteur de sécurité que de savoir qui a fait pousser nos légumes et dans quelles conditions.

Parmi les déterminants de la santé, la sécurité alimentaire occupe une place de choix et est indissociable de l'accès à un logement de qualité et de conditions socio-économiques favorables.

Les membres de la Table placent la personne, ses droits, son alimentation et sa santé au cœur de leurs préoccupations et de leurs actions. Il est possible de concilier les intérêts économiques de nos entreprises avec ces buts pour tous ensemble contribuer à l'accroissement de la qualité de vie et de la santé de la population..

Il est permis de penser que dans le cadre d'une politique globale de sécurité alimentaire dont le but ultime serait l'amélioration de la santé des individus, certaines mesures seraient mises de l'avant telles qu'énoncées dans le présent mémoire.

La définition de la sécurité alimentaire telle qu'adoptée par les membres de la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais en juin 2005, décortiquée selon ses 9 facettes est à la base des réflexions que nous vous partageons aujourd'hui.

# Agriculture et agroalimentaire : Choisir l'avenir

## Mémoire de la Table de Concertation sur la Faim et le Développement social de l'Outaouais inc.

### Présentation de la Table

La Table se fait un devoir de participer à la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois en vous soumettant le présent mémoire.

Établie depuis 1996 sur le territoire Outaouais, la Table regroupe 28 organismes et institutions qui se sont donnés pour mission l'accroissement de **la sécurité alimentaire de la population outaouaise** par des moyens respectueux des droits et des besoins des individus. Plusieurs de nos membres accueillent en première ligne la personne qui a faim pour l'aider dans sa recherche de nourriture, puis l'intègrent peu à peu dans des activités structurantes afin qu'elle reprenne le contrôle sur son alimentation et sa vie. La majorité de nos membres offrent des activités alternatives au dépannage alimentaire telles que : les cuisines collectives, les groupes d'achats, les jardins communautaires ou collectifs. La participation à ces activités permet entre-autres aux personnes appauvries d'améliorer la quantité et la qualité de leur alimentation, d'exercer leur pouvoir de citoyen et d'apprendre et de les motiver à faire des choix qui améliorent leur santé.

### Les membres réguliers actuels de la Table sont :

- ? L'Association coopérative d'économie familiale Outaouais (ACEF)
- ? Bouffe-Pontiac
- ? Centraide Outaouais
- ? Engagement social de l'Unité pastorale de la Rive
- ? Justice et Foi de l'Unité pastorale de la Vigne
- ? L'Alliance alimentaire de la Petite-Nation
- ? L'Antre-Hulloises
- ? Le Centre alimentaire Aylmer (CAA)
- ? Le Centre d'Animation familiale de Gatineau (CAF)
- ? Le Centre Nouvel Horizon
- ? La communauté Kitchi Sipi 59
- ? La concertation pour contrer l'insécurité alimentaire dans Val des Monts
- ? Le conseil central de la Société Saint Vincent de Paul de l'Outaouais
- ? Les Enfants de l'Espoir
- ? L'Entraide de la Vallée
- ? Le Grenier des Collines
- ? Le Groupe d'entraide alimentaire secteur Aylmer (GEASA)
- ? La Maison communautaire Daniel-Johnson
- ? La Maison de la Famille l'Étincelle
- ? La Manne de l'Île
- ? La Mie de l'Entraide
- ? Moisson Outaouais
- ? La pastorale sociale de l'Unité pastorale de la Pointe
- ? La pastorale sociale du diocèse de Gatineau
- ? Le Regroupement des Cuisines collectives de Gatineau (RCCG)
- ? La Soupe populaire de Hull
- ? La Soupière de l'Amitié
- ? Solidarité Gatineau-Ouest (SGO)

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

e-mail : [tablefaim\\_out@globetrotter.net](mailto:tablefaim_out@globetrotter.net) site: [www.petite-nation.qc.ca/faim](http://www.petite-nation.qc.ca/faim)

page 3 sur 15

**Nos principaux partenaires sont :**

- ? La Corporation de Développement Economique de Gatineau
- ? Le Centre de santé du Pontiac
- ? Le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
  - o CLSC-CHSLD Gatineau
  - o Le CLSC-CHSLD Grande-Rivière à Aylmer
  - o Le CLSC de Hull
- ? La direction de la Santé publique de l'Outaouais

## **L'évolution du concept de sécurité alimentaire**

En 1974, l'expression apparaît pour la première fois lors de la Conférence mondiale sur la nourriture. Dans le contexte de la faillite des récoltes russes, 75 pays se réunissent alors pour trouver une solution à la pauvreté et à la faim. Les pays s'entendent sur la constitution de stocks auxquels **les populations** affamées pourront avoir recours en cas de besoin.

**En 1974 : Sécurité alimentaire = accès de tous à la nourriture**

**les pays s'accordent pour constituer des stocks d'urgence.**

**En 1976 : le Québec signait le Pacte International relatif aux Droits Économiques**

**Sociaux et Culturels (PIDESC).**

Ce pacte **reconnait entre autres le droit de tous d'accéder à la sécurité alimentaire** et officialise le fait que la faim constitue une violation radicale des droits des humains.

Par la suite, la Banque Mondiale géra de plus en plus les subventions aux divers gouvernements des pays en développement et imposa sa philosophie du **libre marché**. Cette situation amena les pays et les intervenants à insister de plus en plus fréquemment sur le **besoin d'accès des individus** à la nourriture. Il fallait produire à tout prix car les gens avaient faim.

**En 84-85**, la famine en Afrique amena une autre évolution du concept. De nourriture pour la population, la **définition de sécurité alimentaire intégra maintenant la façon de vivre des populations et leurs façons culturelles** de gérer leur avenir. Ex Sur le long terme plutôt que dans l'immédiat et selon les contraintes culturelles.

**En 1992 : on commence à parler de sécurité alimentaire au Québec**

**lors du Colloque à Québec sur l'alimentation.**

**En 1996 : a lieu le Sommet mondial sur l'Alimentation à Rome.**

**La définition de sécurité alimentaire adoptée par l'ONU et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) devient :**

**L'accès de tout individu à tout moment à une nourriture suffisante et équilibrée leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.**

**En 1996 : l'Ordre des diététistes du Québec lors de la Journée Mondiale de l'Alimentation la définit ainsi :**

**« La sécurité alimentaire c'est : L'accès de tous les êtres humains à tout moment à une nourriture suffisante et équilibrée leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active, associée au fait que l'information alimentaire doit permettre des choix éclairés et contribuer ainsi à une plus grande qualité nutritionnelle du régime. »**

Alors qu'au début, en 74, le concept concernait une population entière, on considère maintenant l'individu au bout de la chaîne, face à ses choix et à ses responsabilités.

Le **respect de la dignité des personnes** et la reconnaissance de leurs **droits et de leurs possibilités** constitue la pierre angulaire des valeurs et des actions des membres de la Table. Nos réflexions mènent les membres de la Table à adopter en 1998 la définition de sécurité alimentaire suggérée par l'Ordre des diététistes du Québec en 96.

**En 1996** : Joël Rouffignat, chercheur québécois réputé, définit le concept de sécurité alimentaire selon 4 grands axes principaux, soient :

- ? La disponibilité ex : dans le Grand Nord
- ? L'accessibilité ex : problème des régions rurales mal ou pas desservies en transport en commun  
ex : L'insuffisance du revenu ne permettant pas un approvisionnement adéquat
- ? La salubrité nous dirions même plus fort, **l'innocuité alimentaire** telle que définie dans le Document « Nos interventions et l'innocuité alimentaire » produit le 13 juin 03 par la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain.
- ? La durabilité en référence au respect de l'environnement, à la diminution de la diversité biologique et à l'épuisement des ressources.

**En juin 2005, suite à une année de travail, d'analyses et de comparaisons, les membres de la Table de concertation sur la Faim et le Développement social de l'Outaouais ont adopté à l'unanimité en assemblée spéciale, une définition de la sécurité alimentaire qui rassemble les divers concepts énumérés au fil du temps et qui leur semble mieux adaptée à la réalité de 2005.**

## LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les membres de la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais considèrent que  
**l'alimentation est un droit fondamental.**

Il y a sécurité alimentaire pour une personne lorsque celle-ci a **accès en tout temps et avec respect** à un approvisionnement alimentaire de **quantité suffisante et de qualité adéquate, respectant ses valeurs** culturelles, **favorisant ainsi l'exercice de tous ses droits** fondamentaux.

La sécurité alimentaire suppose un **pouvoir d'achat approprié** et **l'accès à une information** simple et fiable pour faire des **choix éclairés**, assurant à la personne le maintien et l'amélioration de sa santé.

Les membres de la Table croient aux **valeurs de justice sociale, de développement durable et d'implication citoyenne** dans les milieux.

Afin d'assurer leur sécurité alimentaire en toute dignité, les citoyens et citoyennes doivent avoir la maîtrise de **toutes les facettes de l'alimentation.** :

1. Le droit à l'alimentation
2. L'accès physique
3. L'accès économique
4. La qualité nutritive
5. Respectant les valeurs culturelles
6. Le pouvoir d'achat
7. L'information simple et fiable pour faire des choix éclairés
8. Une alimentation qui assure le maintien et l'amélioration de la santé
9. L'agriculture et l'agroalimentaires doivent se développer dans une optique d'équité du système alimentaire et de pérennité des ressources.

Au moment où de plus en plus de personnes perçoivent la sécurité alimentaire comme un ensemble complexe de facteurs ayant comme finalité la santé de la population, alors que des Tables de concertation sur la faim de plusieurs régions se réunissent afin de réfléchir ensemble à l'élaboration d'une politique globale de sécurité alimentaire pour le Québec, nous considérons que l'atteinte de la sécurité alimentaire pour tous ne pourra se faire sans poser des ponts entre diverses lois, réglementations et politiques issues de plusieurs ministères.

Toutes les facettes, ou dimensions de l'alimentation sont interreliées et indissociables pour contribuer et atteindre une qualité de vie qui bâtit la santé des individus et de la population en général.

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

e-mail : [tablefaim\\_out@globetrotter.net](mailto:tablefaim_out@globetrotter.net) site : [www.petite-nation.qc.ca/faim](http://www.petite-nation.qc.ca/faim)

page 6 sur 15

## Préambule

Nous nous réjouissons de l'opportunité du passage de la Commission à Gatineau qui nous permet d'exposer à ses membres nos réflexions sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Nos membres ne sont pas des spécialistes de l'agroalimentaire ou des nutritionnistes, mais des personnes engagées dans leurs milieux respectifs urbains ou ruraux et préoccupés depuis longtemps de **l'évolution de la sécurité alimentaire de la population** et par le fait même, de la transformation des habitudes alimentaires des citoyens et de toutes les pratiques agricoles ou agroalimentaires qui mènent les aliments de la production jusque dans l'assiette du consommateur.

La Table a soumis en janvier 2004 un mémoire à la Commission de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans lequel nous émettions nos opinions sur plusieurs sujets soulevés de nouveau par la présente commission.

Les membres de la Table partagent les recommandations de la commission sur l'Agriculture, les Pêcheries et l'Alimentation émises en juin 2004 et plus particulièrement celles-ci :

- ? Que le Québec rende obligatoire un système de gestion de risque dans tout établissement manipulant ou transformant des aliments;
- ? Que le Québec opte pour l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés. Pour les produits dérivés d'OGM ou contenant de tels organismes, l'obligation s'applique à partir d'un seuil minimum harmonisé avec celui de l'Union Européenne;
- ? Que le Québec appuie la recherche sur les impacts des biotechnologies (avantages et risques sur la santé humaine ou l'environnement);
- ? Que le Québec mette en place une politique intégrée sur la sécurité alimentaire;
- ? Que le Québec implante un programme de sensibilisation et d'éducation à la nutrition, aux règles d'hygiène et de manipulation des aliments dès la petite enfance;
- ? Que le Québec implante un tel programme à l'intention des parents et du grand public.

## Fil conducteur de notre mémoire

Dans une optique de droit à une alimentation de qualité pour tous, et considérant la situation actuelle de l'alimentation en Outaouais, nous amènerons pour chacune des facettes de l'alimentation, telles qu'énoncées en page 6 du présent mémoire, quelques constatations puis quelques recommandations.

Les membres de la Table poursuivent l'objectif d'augmenter la sécurité alimentaire de la population, de lutter contre la faim. L'insécurité alimentaire croissante de la population est une plaie sociale.

# 1- Le droit à l'alimentation

## Constatations

- ? Le droit à une alimentation de qualité est reconnu par le Québec, car celui-ci a entériné les accords du Pacte International des Droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) en 1976.
- ? L'alimentation, c'est un **droit** et donc pas seulement un bien marchand.
- ? Le droit à une alimentation de qualité pour tous n'est pas respecté en Outaouais.
- ? Il y a en Outaouais plus de 50 000 personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu, parmi elles, 23000 ne mangent pas à leur faim.
- ? Nous sommes préoccupés que près de 20 % de la population vit sous le seuil de faible revenu. Pour eux, faire des choix alimentaires « santé » constitue souvent un exploit.
- ? Il y a en Outaouais croissance de la demande en dons de nourriture de 10 à 30% par an chez les organismes communautaires qui ont une mission alimentaire.
- ? Il en coûte 9\$/jour à un adulte pour se nourrir sainement.

Source : Dispensaire diététique de Montréal, avril 07.

## Recommandations

- ✍ *Le gouvernement doit assumer son rôle de protecteur des droits du citoyen face à son alimentation. Ce droit implique de veiller à toutes les dimensions de l'alimentation telles que présentement décrites.*
- ✍ *Garantir un programme de soutien au revenu permettant aux gens de sortir de la pauvreté et de bien s'alimenter.*
- ✍ *Soutenir les individus dans leurs choix éclairés.*
- ✍ *Développer une politique québécoise de l'alimentation en concertation entre l'État, les producteurs, l'industrie agroalimentaire et le secteur communautaire.*
- ✍ *L'État devrait assumer son rôle de soutien social AVANT d'assumer un rôle de soutien mondial.*

# 2- L'accès physique

## Constatations

- ? Moins de 2% de la surface du Québec est réservée aux activités agricoles et 80% de la production est concentrée dans la vallée du St-Laurent. C'est donc dire que l'Outaouais compte relativement peu de terres fertiles.
- ? La vision « traditionnelle » de notre région comme étant « forestière », limite les interventions favorisant le développement de l'agriculture car celle-ci est perçue comme une activité économique accessoire.
- ? Il y a peu de maraîchers en Outaouais. Les entreprises agricoles sont peu diversifiées.
- ? Les restaurateurs ont peine à s'approvisionner en légumes frais et divers locaux.
- ? Les 2 grandes voies de distribution des produits alimentaires que sont le commerce de détail et le secteur des « hôtels, restauration et institutions » contrôlent 75% du commerce de détail.
- ? Ces grands distributeurs ont des exigences envers les producteurs, comme des frais d'accès, des volumes importants, la standardisation du produit, la livraison régulière, etc...
- ? Ces exigences amènent les petits producteurs ou transformateurs à s'occuper eux-mêmes de la distribution de leurs produits et à y consacrer beaucoup de ressources humaines et financières.
- ? En Outaouais, la population de plusieurs sous-régions ou secteurs a des problèmes d'accès physique à l'alimentation, citons en exemple :
  - Le Pontiac
  - L'Île de Hull

## Recommandations

- ✍ *Garantir l'accès de chaque personne à des aliments de qualité :*
  - *Nutriments #1 : l'eau potable appartient à tous et ne devrait pas être objet de commerce extérieur.*

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

e-mail : [tablefaim\\_out@globetrotter.net](mailto:tablefaim_out@globetrotter.net) site : [www.petite-nation.qc.ca/faim](http://www.petite-nation.qc.ca/faim)

page 8 sur 15

- *Chaque personne devrait avoir accès à une source d’approvisionnement alimentaire de qualité à distance raisonnable*
  - ⌘ *En milieu urbain, nous rajouterions, sans la nécessité absolue d’un moyen de transport.*
  - ⌘ *En milieu semi-urbain et rural, le gouvernement a la responsabilité de voir à l’offre de moyens de transport appropriés et économiquement accessibles, par exemple :*
    - ? *Autobus*
    - ? *Transport adapté*
    - ? *Transport collectif*
  - ⌘ *Instaurer un système d’incitatifs fiscaux à l’établissement de magasins d’alimentation dans les secteurs délaissés par les grandes chaînes d’alimentation.*
- ⌘ *Faciliter les contacts directs, producteurs-consommateurs.*
  - *Multiplier les marchés publics.*
  - *Faire connaître et supporter les agriculteurs en « agriculture soutenue par la communauté » (ASC)*
- ⌘ *Conjuguer les efforts politiques des municipalités et du provincial pour encourager et favoriser l’installation de maraîchers en Outaouais et contribuer à la mise en marché de leurs produits.*
  - *Soutenir les productions diversifiées par le développement d’un réseau de distribution alimentaire plus près des producteurs.*
  - *Soutenir la mise en place de coopératives pour la mise en marché des denrées des producteurs et transformateurs locaux.*
- ⌘ *Viser l’autosuffisance régionale en produits alimentaires.*
  - *Accroître la diversité des productions tout en respectant l’environnement.*
    - ⌘ *Favoriser la production biologique à prix abordable.*
  - *Accroître l’accessibilité aux produits locaux pour la population.*
  - *Soutenir les distributeurs alimentaires qui achètent des produits québécois.*
- ⌘ *Augmenter le soutien aux organismes d’aide et d’entraide alimentaire.*
- ⌘ *Les surplus de production ou les dépassements de quotas des producteurs devraient être acheminés vers les banques alimentaires.*
- ⌘ *La promotion auprès des entreprises agricoles et agroalimentaires du partage d’un pourcentage de leur production d’aliments à **la source** vers les organismes à vocation alimentaire.*

### 3- L’accès économique

#### Constatations

- ? Nous sommes préoccupés que près de 20 % de la population en Outaouais vit sous le seuil de faible revenu (50 000 personnes). Pourtant, la moitié d’entre eux sont des travailleurs.
- ? Pour tous les gens sous le seuil de faible revenu, faire des choix alimentaires «santé » constitue un exploit.
- ? En Outaouais, plus de la moitié (23 000 personnes) des gens sous le seuil de faible revenu ne mangent pas à leur faim.
- ? Il en coûte 9\$ par jour à un adulte pour se nourrir sainement au Québec, soit 270\$ par mois.  
Source : Le Dispensaire diététique de Montréal, avril 07 .
- ? Disposant d’un revenu de 542\$ par mois, sur la sécurité du revenu, un adulte de l’Outaouais ne peut se nourrir adéquatement après avoir payé un loyer moyen de 450\$/mois.
- ? Nous remarquons que les aliments « moins santé » sont souvent plus abordables financièrement que les aliments « plus santé ». Certains de ces aliments calment la faim, mais n’assurent pas une population active et en bonne santé.
- ? Les distances à parcourir au Québec entre les régions influencent le prix des denrées de façon inéquitable pour le consommateur à cause des coûts de transport.

## Recommandations

- ☞ *Parmi les déterminants de la santé, la sécurité alimentaire occupe une place de choix et est indissociable de l'accès à un logement de qualité et de conditions socio-économiques favorables.*
- ☞ *La dimension sociale de la sécurité alimentaire des personnes est réelle et doit transparaître dans toutes les décisions gouvernementales susceptibles d'affecter le monde agricole et agroalimentaire.*
- ☞ *Accroître le pouvoir d'achat de produits alimentaires pour les personnes.*
  - *Hausser le salaire minimum.*
  - *Assurer aux personnes appauvries un revenu minimum décent;*
    - ☞ *Garantir un programme de soutien au revenu permettant aux gens de sortir de la pauvreté.*
      - ? *Revenu minimum garanti*
      - ? *Revenu de citoyenneté*
- ☞ *Supporter financièrement les activités citoyennes en alimentation.*
  - *Cuisines collectives*
  - *Groupes d'achats*
  - *Magasins-partage*
  - *Jardins communautaires ou collectifs*
- ☞ *Mettre en place des incitatifs allégeant les coûts de production ou de transformation de denrées et produits alimentaires sains.*
- ☞ *Promouvoir et valoriser parmi la population le fait de cuisiner soi-même ses repas.*
- ☞ *Promouvoir le jardinage.*
- ☞ *Promouvoir les mesures favorisant le rapprochement du producteur et du consommateur.*
  - *Promouvoir l'achat local,*
    - ☞ *Inciter les détaillants à augmenter le % de produits locaux sur leurs tablettes.*
  - *Inciter les municipalités et MRC à favoriser l'exploitation de marchés publics sur leurs territoires*
  - *Promouvoir et soutenir l'agriculture soutenue par la communauté (ASC).*
- ☞ *Inciter les commissions scolaires à adopter une politique de saine alimentation pour leurs établissements concernant entre autres :*
  - *L'établissement d'une politique de prix qui favorise l'achat d'aliments sains*
- ☞ *Faciliter l'accès équitable des produits alimentaires entre les régions.*
  - *Soutenir le transport et la distribution de denrées alimentaires selon les régions.*

## 4- La qualité nutritive

### Constatactions

- ? *En général, les gens veulent se nourrir adéquatement.*
- ? *Les habitudes alimentaires des personnes s'acquièrent très tôt dans la vie.*
- ? *Il y a 2 niveaux dans la mauvaise alimentation :*
  - *Certaines personnes mangent mal par choix ou manque de connaissance ou d'intérêt des principes d'une bonne alimentation malgré leurs revenus.*
  - *Les personnes démunies qui n'ont pas accès à une nourriture de qualité, en quantité, leur permettant de bien s'alimenter, à cause de restrictions économiques.*
- ? *Traditionnellement, le consommateur est un être passif qui se fournit à même les biens alimentaires qu'on lui propose.*
- ? *Le consommateur a un pouvoir d'influence sur le marché, c'est lui le décideur.*
- ? *Producteurs et transformateurs sont à l'écoute des demandes du consommateur.*
  - *Offre accrue de produits sans gras trans, moins sucrés, moins salés, sans additifs chimiques ou agents de conservation, etc.*
- ? *Les émissions télévisées et Internet peuvent jouer un grand rôle d'éducation à la saine alimentation auprès du public.*

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

## Recommandations

- ☞ *Mettre tout en œuvre pour privilégier une production agricole qui réponde en premier lieu aux besoins et aspirations de la population du Québec face à son alimentation.*
- ☞ *Poursuivre et intensifier l'éducation à la saine alimentation de façon adaptée selon l'âge visé et en développant le lien saine alimentation et santé dans l'esprit des gens.*
- ☞ *Favoriser et soutenir les regroupements de consommateurs qui expriment leur désir de bien s'alimenter.*
- ☞ *Légiférer la publicité de produits alimentaires*
  - *Ex : Emballages colorés destinés aux enfants*
  - *Surtaxer cette publicité lorsqu'elle vise de la « malbouffe »*
  - *Inciter les détaillants à placer les produits sains de façon plus accessible pour le consommateur.*
- ☞ *Inciter les commissions scolaires à adopter une politique de saine alimentation pour leurs établissements contenant entre autres :*
  - *La promotion et l'offre de repas équilibrés.*
  - *Des mesures dissuadant l'offre de collations inappropriées par des machines distributrices.*
  - *L'établissement de locaux de cuisine et d'aires de service pour chaque établissement.*
- ☞ *Appuyer les commissions scolaires qui soutiennent des projets jumelant le communautaire, les écoliers, les parents, dans des ateliers d'apprentissages culinaires et d'acquisition de connaissances en nutrition.*
- ☞ *Inciter les municipalités à revoir leur zonage pour diminuer l'établissement de restaurants « restauration rapide » à proximité des écoles.*

## 5- Respectant les valeurs culturelles

### Constataions

- ? Par respect des valeurs culturelles de TOUS les québécois, nous entendons :
  - Habitudes alimentaires
  - Goûts
  - Mode de préparation des repas
  - Le moment et l'ambiance autour d'un repas
  - Les restrictions religieuses s'il y a lieu
  - Mode de vie de la cellule familiale
- ? La communauté québécoise se compose de toutes les personnes y habitant et s'enrichit au contact des gens d'origines culturelles diverses.
- ? Les organismes à vocation alimentaire constatent une perte du savoir culinaire chez la génération émergente.
- ? Le rythme accéléré de la vie moderne et le besoin de travailler pour les adultes de la cellule familiale remettent en question la vision traditionnelle du « moment du repas en commun ».
- ? La coopération et la solidarité sont des valeurs chères aux québécois.

### Recommandations

- ☞ *Favoriser le développement de fermes sous forme de coopératives.*
- ☞ *Inciter le Ministère de l'Éducation à réintroduire les cours d'économie familiale au secondaire.*
- ☞ *Supporter financièrement les groupes communautaires qui offrent des activités d'apprentissage nutritionnel et culinaire.*
- ☞ *Supporter financièrement les groupes communautaires qui mettent à profit la diversité culinaire des communautés culturelles de leur milieu pour favoriser une saine alimentation.*

## 6- Le pouvoir d'achat

### Constataions

- ? Le pouvoir d'achat d'une personne dépend de deux éléments :
  - Sa capacité financière

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

e-mail : [tablefaim\\_out@globetrotter.net](mailto:tablefaim_out@globetrotter.net) site: [www.petite-nation.qc.ca/faim](http://www.petite-nation.qc.ca/faim)

- Le prix des aliments

### Recommandations

- ☞ *Assurer aux personnes appauvries un revenu minimum décent;*
  - *En garantissant un programme de soutien au revenu permettant aux gens de sortir de la pauvreté.*
    - ☞ *Revenu minimum garanti*
    - ☞ *Revenu de citoyenneté*
- ☞ *Supporter financièrement les activités citoyennes en alimentation.*
  - *Cuisines collectives*
  - *Groupes d'achats*
  - *Magasins-partage*
  - *Jardins communautaires ou collectifs*

## 7- L'information simple et fiable pour faire des choix éclairés

### Constatations

- ? Présentement, l'identification du contenu en OGM d'un aliment transformé ou non, est laissé à la discrétion du producteur, transformateur ou distributeur.
- ? Bien peu d'entreprises identifient effectivement le contenu en OGM de leurs produits.
- ? Les consommateurs ont le **droit de choisir** quels aliments ils désirent consommer en toute connaissance de cause.

### Recommandations

- ☞ *Rendre l'étiquetage des produits alimentaires obligatoire pour les substances suivantes :*
  - *Les aliments contenant des OGM,*
  - *Les aliments ayant été irradiés,*
  - *Les viandes dont l'animal a été inoculé aux hormones de croissance, ou aux antibiotiques*
- ☞ *Mettre en place un centre de recherche indépendant des grands de l'alimentation pour approfondir nos connaissances sur l'innocuité long terme des produits biotechnologiques.*
- ☞ *Instaurer une case « environnementale » venant compléter les étiquettes nutritionnelles actuellement en usage pour les produits alimentaires. À titre d'exemple, cette case pourrait comporter des indications de coloration variées informant le consommateur selon que le produit :*
  - *Biologique*
  - *Sans pesticides ou sans agents de conservation*
  - *Sans OGM*
  - *Est produit ou transformé au Québec dans telle région.*

## 8- Une alimentation qui assure le maintien et l'amélioration de la santé

### Constatations

- ? Il y a vieillissement de la population.
- ? La préoccupation de la qualité de l'alimentation occupe une place grandissante parmi la population.
- ? Le budget global destiné à l'alimentation est en croissance.
- ? Le recours à la restauration rapide est en croissance.
- ? Nous remarquons une baisse de l'habileté à cuisiner parmi la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.
- ? Nous croyons que les bonnes habitudes alimentaires doivent être développées en bas âge, tant en milieu familial qu'en milieu scolaire.

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

e-mail : [tablefaim\\_out@globetrotter.net](mailto:tablefaim_out@globetrotter.net) site: [www.petite-nation.qc.ca/faim](http://www.petite-nation.qc.ca/faim)

page 12 sur 15

- ? Nous remarquons une volonté des transformateurs et restaurateurs à offrir des alternatives-santé, pour répondre aux attentes des consommateurs.

## Recommandations

- ☞ Augmenter les budgets des directions régionales de la santé publique, leur permettant de développer davantage leur rôle de promotion de la santé.
- ☞ Accroître pour la population et en milieu scolaire, l'information et l'éducation relative aux :
  - Bonnes habitudes alimentaires
  - Liens directs entre l'alimentation et la santé.
- ☞ Favoriser et soutenir les regroupements de consommateurs qui expriment leur désir de bien s'alimenter.
- ☞ Inciter les commissions scolaires à adopter une politique de saine alimentation pour leurs établissements contenant entre autres :
  - La promotion et l'offre de repas équilibrés.
  - Des mesures dissuadant l'offre de collations inappropriées par des machines distributrices.
  - L'établissement de locaux de cuisine et d'aires de service pour chaque établissement.
- ☞ Appuyer les commissions scolaires qui soutiennent des projets jumelant le communautaire, les écoliers, les parents, dans des ateliers d'apprentissages culinaires et d'acquisition de connaissances en nutrition.
- ☞ Promouvoir une restauration rapide de qualité.
- ☞ Inciter les municipalités à revoir leur zonage pour diminuer l'établissement de restaurants « restauration rapide » à proximité des écoles.

## 9- Dans une optique d'équité du système alimentaire et de pérennité des ressources.

### Constatations

- ? Cette responsabilité relève du gouvernement.
- ? Notre système alimentaire et à la préservation long terme de nos ressources s'appuient sur 3 incontournables:
- ? **1<sup>er</sup> incontournable : le capital humain**
- La baisse du taux de natalité, l'attrait de la diversité d'emplois disponibles dans les grandes villes, l'investissement financier et humain nécessaires ainsi que les fluctuations du marché diminuent la **relève** familiale possible en agriculture.
  - De multiples petites fermes familiales de proximité, les fermes tendent à devenir des **méga-entreprises** beaucoup moins nombreuses affectant la diversité des produits disponibles.
  - La vitalité de communautés entières est fragilisée.
- ? **2<sup>ème</sup> incontournable : L'équité du système alimentaire**
- **Concernant l'accès aux denrées**
    - ☞ Vu la **grandeur du Québec**, les aliments parcourent de grandes distances avant de parvenir dans l'assiette du consommateur, entraînant des frais, de la réfrigération, des produits de conservation, et une pression sur la qualité de notre environnement.
    - ☞ Les **écarts de revenus** entre les personnes créent des inégalités d'accès à une alimentation saine.
      - ? Le réseau communautaire de redistribution de denrées vers les personnes appauvries doit fonctionner avec :
        - De moins en moins de denrées disponibles,
        - Une qualité de denrées à la baisse,
        - Peu ou pas de contrôles d'innocuité alimentaires.
    - ☞ La **situation frontalière** de l'Outaouais avec l'Ontario affecte en maints endroits l'approvisionnement alimentaire.
      - ? Pembroke influence le Pontiac,
      - ? Ottawa influence Gatineau,

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

- ? Hawkesbury influence une partie de la Petite-Nation
- o **Concernant l'accès aux subventions pour les entreprises agricoles**
  - ✍ Les subventions sont surtout accessibles aux grandes entreprises pratiquant la monoculture.
  - ✍ Les subventions visent à répondre aux besoins du marché plutôt qu'aux besoins des populations.
- ? **3 ème incontournable : La qualité de l'environnement, au niveau du sol, de l'eau ou de l'air.**

## Recommandations

- ? **Pour le capital humain :**
  - o Valoriser le métier d'agriculteur, et l'agriculture.
  - o Mettre en place des programmes financiers facilitant le transfert des fermes aux nouveaux acquéreurs, qu'ils soient de la famille ou non;
  - o
  - o Promouvoir l'achat local,
  - o Inciter les détaillants alimentaires à accroître le pourcentage de produits locaux sur leurs tablettes,
  - o Les petites fermes amènent plus de gens dans les régions périphériques, assurant la vitalité de leurs communautés.
- ? **Pour l'équité du système alimentaire :**
  - o Programme de soutien au transport et à la distribution de denrées alimentaires selon les régions.
  - o Faudrait-il fixer un prix maximum pour certains aliments de base? Ce serait faire preuve d'équité entre les personnes de différents revenus.
  - o Appliquer le contrôle de la qualité et de l'innocuité des aliments jusque dans le réseau communautaire.
- ? **Pour la qualité de l'environnement :**
  - o Promouvoir les méthodes respectueuses de l'environnement en agriculture,
  - o Assurer une formation et soutenir financièrement les méthodes respectueuses de l'environnement chez les entreprises,
  - o Poursuivre les recherches sur les méthodes respectueuses de l'environnement en agriculture, de façon indépendante des grands producteurs et transformateurs alimentaires.
  - o Préserver la biodiversité des cultures pour les générations futures.
  - o Tenir compte des difficultés de cohabitation des grandes entreprises agricoles avec les populations semi-urbaines environnantes dans les législations et plans d'aménagement du territoire.

## En conclusion,

Les membres de la Table voient 4 grandes orientations en lien horizontal avec toutes les facettes de l'alimentation et devant régir le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec.

- Le droit pour tous à une alimentation de qualité,
- La dimension sociale de la sécurité alimentaire des personnes,
- Les prix au consommateur,
- Le respect de l'environnement.

Le monde agricole et agroalimentaire est en évolution. Alors que d'un côté, les grandes entreprises travaillent à se tailler une place enviable au pays ou à l'extérieur, on assiste à un retour aux sources parmi la population. Les gens sont de plus en plus préoccupés par leur qualité de vie, leur santé, l'environnement. La population a été sensibilisée au côté sanitaire de la sécurité alimentaire et les gens veulent plus que jamais savoir ce qu'ils mangent et d'où cela vient. L'importance des rapports humains avec la nourriture refait surface. C'est un facteur de sécurité que de savoir qui a fait pousser nos légumes et dans quelles conditions.

Parmi les déterminants de la santé, la sécurité alimentaire occupe une place de choix et est indissociable de l'accès à un logement de qualité et de conditions socio-économiques favorables.

Les mesures favorisant ou facilitant le rapprochement du producteur du consommateur doivent être privilégiées. Par exemple :

- ✍ Valoriser l'agriculture et l'agriculteur, les marchés publics,
- ✍ Promouvoir et faciliter l'agriculture soutenue par la communauté (ASC),
- ✍ Promouvoir l'achat local, l'augmentation du % de produits locaux sur les tablettes des grands détaillants.

Les membres de la Table placent la personne, ses droits, son alimentation et sa santé au cœur de leurs préoccupations et de leurs actions. Il est possible de concilier les intérêts économiques de nos entreprises avec ces buts pour tous ensemble contribuer à l'accroissement de la qualité de vie et de la santé de la population.

Il est permis de penser que dans le cadre d'une politique globale de sécurité alimentaire dont le but ultime serait l'amélioration de la santé des individus, certaines mesures seraient sans doute mises de l'avant telles que :

- ✍ L'augmentation du pouvoir d'achat des personnes en situation financière fragile,
- ✍ La mise en place d'incitatifs afin d'alléger les coûts de production ou de transformation de denrées et produits sains facilitant un meilleur approvisionnement pour le plus grand nombre.
- ✍ Le respect du droit de choisir du consommateur consacré par l'étiquetage obligatoire des produits contenant des OGM, parallèlement à la poursuite de recherches indépendantes sur l'innocuité long terme de ces produits.
- ✍ L'étiquetage environnemental des produits alimentaires viendrait compléter l'étiquetage nutritionnel.
- ✍ L'information et l'éducation à la saine alimentation seraient accrues.
- ✍ Les milieux institutionnels et scolaires seraient incités à offrir des aliments santé.
- ✍ La cuisine et le jardinage seraient valorisés pour les personnes.

Pour l'instant, les personnes au budget réduit n'ont pas le choix de **bien** s'alimenter, elles sont confrontées au besoin de s'alimenter **suffisamment** et c'est déjà un tour de force en soi.

Nous suivrons avec intérêt l'évolution de la situation et espérons que le gouvernement reconnaîtra l'expertise des organismes et individus ayant participé à la présente commission en mettant en œuvre les recommandations issues du rapport de celle-ci.

Respectueusement vôtre,



coordonnatrice

Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais  
180, boul Mont-Bleu, Gatineau, (Québec), J8Z 3J5  
Tél : (819) 771-8391 Télécopieur : (819) 778-8969

e-mail : [tablefaim\\_out@globetrotter.net](mailto:tablefaim_out@globetrotter.net) site: [www.petite-nation.qc.ca/faim](http://www.petite-nation.qc.ca/faim)

page 15 sur 15